Questionnaire !

Nous extrayons, les lignes suivantes d'un article, paru sous la signature Guerdat, dans le numéros du journal de Lyon « Le Quotidien », paru le 15 août :

Il ne reste plus en présence qu'un patron clérical et un ouvrier socialiste.

L'intérêt du prolétariat exige que l'ouvrier Jean Bouveri soit élu.

Lors des événements de Chalon, j'ai lu dans les journaux que 200 ouvriers libertaires avaient conduit la lutte, qu'ils s'étaient montrés d'une bravoure farouche, héroïque, s'élançant la poitrine nue sur les baïonnettes des soldats.

À ses braves, qui se préparaient à donner leur vie pour le prolétariat, je viens demander aujourd'hui de vouloir bien, pour une fois, consentir à déposer dans la soupière électorale un bulletin au nom de Bouteri.

Et cela pour assurer le triomphe de l'ouvrier mineur sur le patron mécanicien.

Comme le signataire de cet article a occupé dans le mouvement libertaire de ces dernières années une certaine place, il nous a paru utile d'ouvrir dans le *Flambeau* un questionnaire, afin de connaître l'opinion du plus grand nombre possible des camarades anarchistes sur ce sujet délicat.

Voilà la question soumise :

Un an-archiste peut-il dans certains cas voter, sans cesser d'être an-archiste ?

Les réponses, qui nous parviendront, quelle qu'en soit la forme et la signature seront insérées intégralement.

[/Le *Flambeau*./]